

Paris au XVIII^e siècle

Un entrepreneur de lumière

Qui connaît Pierre Tourtille Sangrain ? C'est grâce à lui que l'éclairage public fut organisé à Paris et dans de nombreuses villes du royaume de France. A travers son parcours se dessine un nouveau marché florissant au XVIII^e siècle, celui de la lumière.

Par Darrin M. McMahon et Sophie Reculin

Le siècle des Lumières porte bien son nom ; siècle des lumières de la raison et siècle de l'illumination du ciel nocturne. Pour la première fois, au XVIII^e siècle, l'éclairage public se développa à grande échelle, transformant la vie des citoyens européens. Et ce fut Paris, la Ville Lumière¹, qui prit la tête de cette révolution.

Naissance de l'éclairage public

L'ordonnance de 1667 instaurant l'éclairage public à Paris imposa la mise en place de lanternes à chandelle. En 1697, elle fut étendue aux grandes villes de province. Prescrite pour assurer la sécurité urbaine, afin de lutter contre « le grand nombre de vagabonds et voleurs de nuit » et

« la quantité des vols et meurtres », l'ordonnance de 1667 entra en vigueur l'année même où fut créée la lieutenance de police de Paris qui fut chargée d'administrer le service. En 1702, près de 5 400 lanternes à chandelle de suif éclairaient la capitale. Et bien que la lueur ait été « pâle, vacillante, incertaine, entrecoupée d'ombres mobiles et dangereuses », d'après un témoignage plus tardif de Louis Sébastien Mercier, les lanternes à chandelle ne constituèrent pas moins une grande innovation admirée des visiteurs, qui commencèrent à voir en Paris une « ville lumière ».

Malgré de brillants débuts, ce fut seulement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la France, comme le reste de l'Europe, mit en place l'éclairage public de façon plus active et systématique. C'est alors que dans les plus grandes villes françaises, qui avaient inégalement appliqué l'édit de 1697, les lanternes publiques se multiplièrent.

De défi technique et administratif l'éclairage public se transforma en un commerce florissant et lucratif dans lequel des individus clés, les « entrepreneurs de l'illumination », jouèrent un rôle central. Parmi eux, la figure la plus notable est celle de Pierre Tourtille Sangrain (1727-1805), qui contribua plus qu'aucun autre de ses contemporains à faire briller les principales villes du royaume de France.

Les chercheurs se sont peu intéressés à des personnalités comme Tourtille Sangrain ou, plus largement, au « business des lumières » auquel il prit part. Cet oubli est surprenant dans la mesure où les historiens du XVIII^e siècle ont depuis ▶▶▶



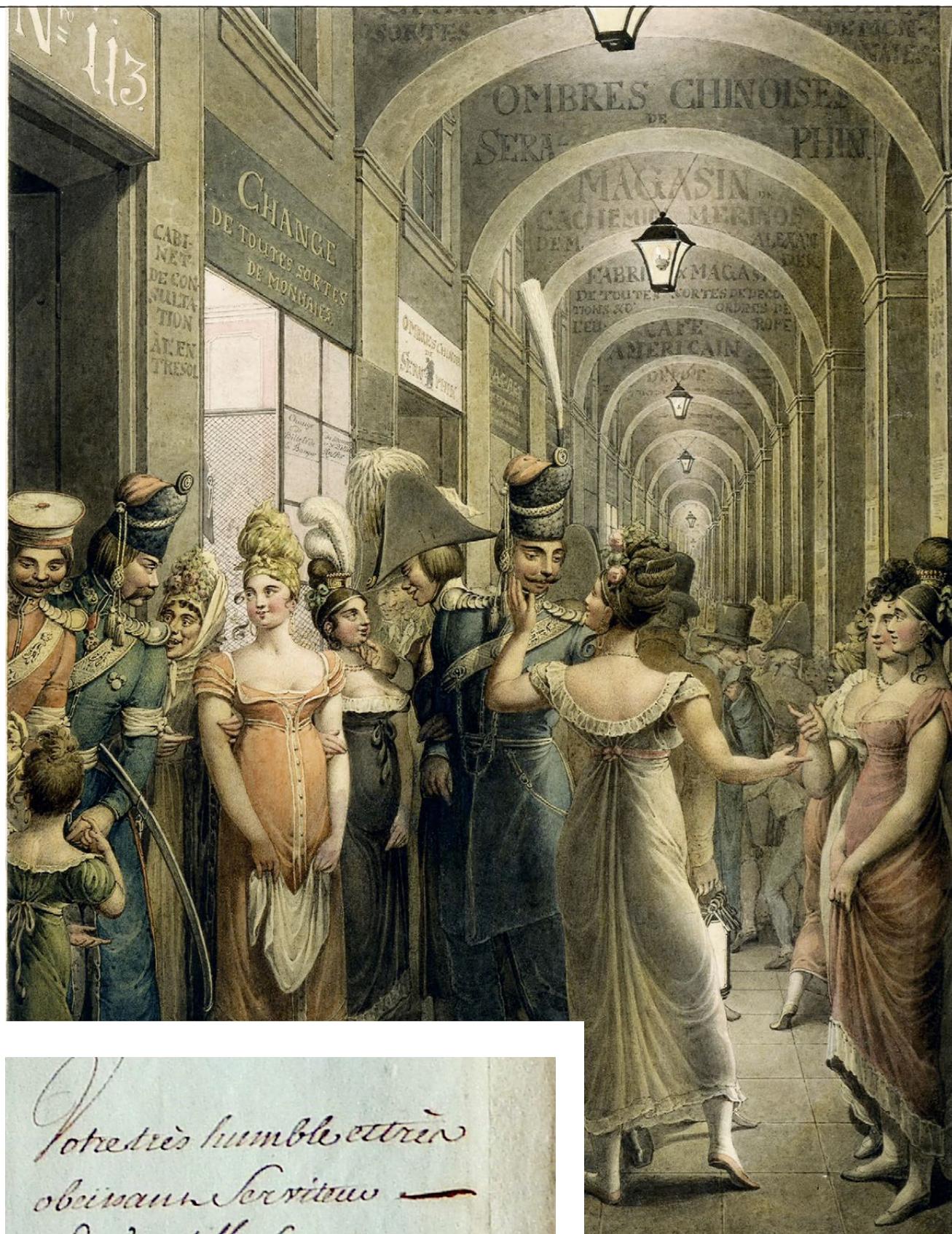
LES AUTEURS
Professeur à Dartmouth College (États-Unis), **Darrin M. McMahon** prépare actuellement un ouvrage : *Illuminating the Enlightenment*.



Sophie Reculin est Ater à l'université Lille-III. Sa thèse porte sur « L'invention et la diffusion de l'illumination publique dans le royaume de France au XVIII^e siècle ».

Décryptage

Le XVIII^e siècle voit le développement rapide de l'éclairage public en Europe. Ce sujet s'inscrit dans le nouveau chantier historiographique sur la nuit que Simone Delattre inaugura dans *Les Douze Heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle* (2000). Pour autant, les entrepreneurs de l'illumination qui permirent l'implantation de l'éclairage public ont peu retenu l'attention des historiens. Pour étudier Tourtille Sangrain, il a fallu croiser un grand nombre de sources dispersées dans les archives municipales et départementales d'une vingtaine de villes et dans le minutier central des notaires de Paris.



Votre très humble et très
 obéissant serviteur —
 Tourtille Sangrain
 Intendant de Millington
 de Paris. Rue du Saumonville

Ville Lumière Ci-dessus : sortie de la célèbre maison de jeu du n° 113 au Palais royal. Éclairées par des lanternes à réverbères, des femmes de petite vertu accostent les joueurs.
 Ci-contre : signature de Tourtille Sangrain au bas d'une lettre au prévôt des marchands de Lyon, 30 juin 1782 (Archives municipales de Lyon).

►►► longtemps reconnu l'importance d'étudier les pratiques sociales. Et il n'y a sans doute pas de pratique sociale plus emblématique du siècle des Lumières que celle de la diffusion de l'éclairage. Dans l'imaginaire chrétien, c'est la lumière qui a vaincu les ténèbres, dispersé les démons et chassé les superstitions.

Concrètement (du moins ses promoteurs le proclamaient-ils), l'éclairage rendait les rues plus sûres contre les brigands et les voleurs, favorisait la sociabilité, le commerce et les loisirs des élites. Mais la lumière possédait également un pendant obscur, en permettant l'extension du contrôle policier dans la ville. C'est l'une des raisons pour lesquelles la police de Paris – de même que dans les grandes villes européennes – s'intéressa de près à l'éclairage public. Les lanternes étaient les caméras de surveillance du XVIII^e siècle. Et ce n'est sans doute pas une coïncidence si les révolutionnaires se précipitèrent pour en faire un instrument de justice sommaire : Joseph François Foulon et Berthier de Sauvigny furent pendus à un réverbère, place de Grève à Paris ; l'expression « à la lanterne » est restée. Ce que les savants appellent parfois la « dialectique de la raison », selon laquelle la philosophie des Lumières qui promeut l'émancipation de l'homme ne s'est pas faite sans violence, se retrouve par un effet de miroir dans la « dialectique de l'éclairage ».

L'ascension fulgurante d'un commerçant

La carrière de Tourtille Sangrain illustre bien cette dialectique, comportant une part d'ombre et de lumière. Bien que nous ne connaissions que très sommairement les débuts de sa vie, nous savons qu'il est né en Normandie (dans le village de Beaunay), qu'il a été baptisé le 2 avril 1727. Il semble s'être d'abord installé comme « fabricant d'étoffes de soie » selon un document plus tardif. Il a très probablement commencé sa carrière à Rouen, où le père de sa deuxième épouse, Marie-Anne Thérèse Lemassif, était négociant (sa première femme, Marie-Élisabeth Auger, qu'il avait épousée en 1747, était morte jeune). Aux environs de 1750, Tourtille Sangrain aurait déménagé à Paris où son nom apparaît dans des archives notariales en lien avec l'acquisition en 1761 d'une imposante maison rue du Faubourg-du-Temple et la formation d'une Société pour le cylindre, un instrument utilisé dans le travail de la soie. Les affaires ont sans doute bien marché, car, au moment où Tourtille Sangrain se retrouva de nouveau veuf le 9 février 1762, il se remaria, pour la troisième fois, avec Marguerite Guérin,

L'entreprise Tourtille Sangrain choisit d'abord de mélanger l'huile d'olive à l'huile de colza, avant d'insérer de l'huile de baleine comme combustible

MOTS CLÉS

Lampe Argand

Inventée dans les années 1780 par le Genevois Aimé Argand, c'est une lampe munie d'une mèche cylindrique et d'une cheminée qui permet une meilleure ventilation de la flamme.

Réverbère

Il désigne d'abord le réflecteur de lumière de la lanterne, avant d'être rapidement employé pour nommer la lanterne complète. Il est adopté dans les années 1770 dans les grandes villes de province. Le mot « lampadaire » en revanche n'est pas encore en usage.

Spermaceti

Le spermaceti, ou blanc de baleine, est une substance grasse et blanche extraite de la tête des cachalots. Il est utilisé comme combustible dans les lampes. Son utilisation permet d'améliorer la qualité de la flamme.

Suif

Graisse animale fondue de bœuf et de mouton. Elle sert à l'éclairage public jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

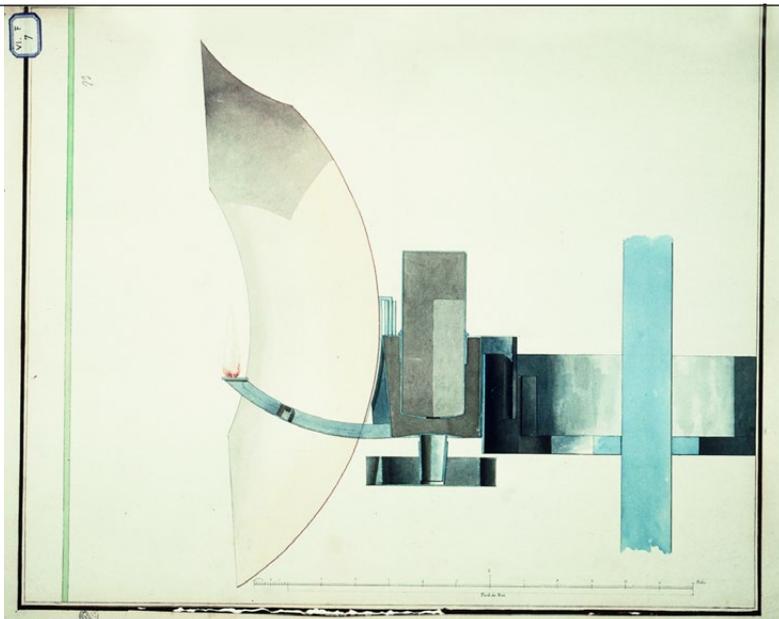
en présence de Mme de Pompadour qui figure parmi les témoins du mariage.

Proche des milieux de pouvoir, ses relations facilitèrent sa reconversion dans le commerce des lumières. En 1769, il s'associa à Dominique-François Bourgeois de Chateaublanc, ingénieur et inventeur, et obtint un privilège royal sous l'égide du lieutenant général de police, Antoine de Sartine, pour assurer l'éclairage de la ville de Paris.

Le moment était propice. Chateaublanc venait d'être récompensé dans un concours proposé par Sartine et dont le prix était décerné par l'Académie des sciences sur « la meilleure manière d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande ville en combinant ensemble la clarté, la facilité du service et l'économie ». Il avait inventé au début des années 1740 un modèle de lanterne à huile munie d'un réflecteur de lumière. Bien plus puissants que les simples lanternes à chandelle alors suspendues à Paris, les réverbères représentaient un saut qualitatif dans la technologie française. A la suite de leur installation réussie dans la capitale après 1769, leur diffusion dans les grandes villes de province constitua une véritable révolution dans la conquête urbaine de la nuit.

Chateaublanc a sans doute été l'ingénieur de cette révolution, mais c'est Tourtille Sangrain qui en fut l'administrateur en chef. Bénéficiaire du privilège royal exclusif d'éclairer Paris pendant vingt ans, Tourtille Sangrain supervisa la fabrication et l'installation des lanternes qu'il confia à de nombreux sous-traitants : des étameurs aux vitriers et aux fournisseurs d'huile de lampe et de chandelles. Il dirigea également une équipe d'allumeurs et d'inspecteurs chargés de l'éclairage nocturne (à des horaires variables selon les saisons et les phases de la lune), du nettoyage, de la réparation et du remplacement des lanternes.

Cette dernière tâche n'était pas une mince affaire car les réverbères ne demandaient pas seulement une maintenance régulière pour fonctionner ; ils étaient souvent volés ou cassés. Dans beaucoup de villes européennes, les autorités urbaines se plaignaient d'un nouveau délit : le bris de lanterne, commis par des « coureurs de nuit » (étudiants, soldats ou domestiques ivres ou cherchant tout simplement à s'amuser). Certains de ces actes de vandalisme étaient politiques, prenant la forme d'une protestation brutale contre un symbole visible du pouvoir policier et, peut-être aussi, l'expression d'un mécontentement à l'égard d'un considérable fardeau fiscal supporté par les propriétaires immobiliers désormais obligés de payer le privilège d'être éclairés : à Paris, l'éclairage était financé par la taxe des boues et lanternes levée sur les propriétaires en proportion de la longueur de la façade sur la rue jusqu'en 1704. Le roi imposa alors un « rachat » : il s'agissait d'une opération de trésorerie par laquelle le pouvoir central s'obligeait à financer chaque année l'éclairage ; en contrepartie,



L'ingénieuse invention du réverbère

Ci-dessus : coupe d'une lanterne dotée d'un réverbère. Grâce à l'invention de Chateaublanc, la lumière émise par la flamme se réfléchit dans le réverbère recouvert de feuilles d'argent. Ci-contre : appareil doté de neuf réflecteurs qui équipe le phare d'Ailly (Normandie) à partir de 1781. Tourtille Sangrain réussit à doter de nombreux phares français de ces réverbères. Il s'agit d'une des rares pièces de ce type existant encore en France (Paris, musée de la Marine).

les propriétaires devaient « racheter » le fonds annuel par le paiement en une fois d'une forte somme au Trésor royal.

Tourtille Sangrain disposait d'un puissant réseau de clientèle. Dès le début des années 1770, son nom apparaît tous les ans dans l'Almanach royal en tant qu'« entrepreneur de l'illumination » « chargé du détail » auprès des « inspecteurs de police » de la ville et faubourgs de Paris. Il travaillait en étroite collaboration avec Sartine et Jean-Charles Pierre Lenoir qui lui succéda à la lieutenance générale de police. Ce dernier intercédait en faveur de l'entrepreneur qui lui avait adressé des doléances sur les difficultés de sa charge, en autorisant en 1784 le renouvellement anticipé du bail de l'illumination de Paris.

Des routes et des phares

Une telle proximité avec les milieux du pouvoir ne pouvait qu'aider Tourtille Sangrain à faire prospérer son entreprise. Et elle prospéra remarquablement bien. L'entrepreneur obtint également l'éclairage de grandes villes de province : Arras, Nantes, Dijon, Brest, Versailles, Strasbourg, Amiens, Dijon, Dieppe, Châlons, Le Havre, Caen, Rennes, Tours, Toulouse, Lorient, Rochefort, Moulins, Marseille, Aix, Rouen et Nancy. Il équipa la route entre Paris et Versailles, ainsi que nombre de villes plus petites, de châteaux (Saint-Cloud et Bellevue) et d'immeubles de particuliers à Paris.

Tourtille Sangrain joua aussi un rôle clé sur les côtes françaises. Il équipa plusieurs phares avec les réverbères de Chateaublanc : Cordouan

(Gironde), Chassiron (île d'Oléron), le phare des Baleines (île de Ré), de Brest, du Havre, du cap Fréhel (Bretagne), d'Ailly (Normandie), de Sète, de Calais et le phare du Planier au large de Marseille, pour ne citer que ceux-là. Comme le note l'historien Jean-Christophe Fichou : à la fin de l'Ancien Régime, « Tourtille Sangrain détient le marché pour la plupart des phares des côtes de France »². L'entrepreneur parvint aussi à dispenser ses services dans la marine, qui lui commanda de l'huile et des mèches.

Avec l'adoption du réverbère, l'huile remplaça progressivement le suif comme principal combustible de l'éclairage public. L'entreprise Tourtille Sangrain choisit dans un premier temps de mélanger l'huile d'olive à l'huile de colza, avant d'y insérer de l'huile de baleine ou spermaceti (extraite des cachalots) durant le dernier tiers du XVIII^e siècle. Ce nouveau marché bénéficia de l'expansion du commerce baleinier dans l'océan Atlantique.

Le projet américain

Le marquis de La Fayette, « héros des deux mondes », œuvra au rapprochement commercial franco-américain en mettant en contact Tourtille Sangrain et des négociants de Nouvelle-Angleterre. Très vite, Tourtille Sangrain entretenait une correspondance avec Thomas Jefferson. Son nom est également mentionné dans des mémorandums du vice-président John Adams en tant que « gentilhomme qui avait le contrat pour éclairer les villes de France »³. Il lui ▶▶▶

Notes

1. L'expression « Ville Lumière » date vraisemblablement du XIX^e siècle, peut-être de l'Exposition universelle de 1889.

2. J.-C. Fichou, *Gardiens de phares. 1798-1939*, Rennes, PUR, 2002.

3. John Adams au marquis de La Fayette, 20 décembre 1785.

►►► apparaissait comme l'homme le mieux placé pour assurer l'éclairage français. Le contrat qui résulta de ces négociations – daté du 8 mai 1785 et conservé aujourd'hui dans les « Jefferson Papers » à la bibliothèque du Congrès à Washington – engageait l'entrepreneur à acheter pour le marché français environ 1 000 tonnes d'huile de baleine aux négociants américains, qui devaient bénéficier de droits d'importation temporairement réduits grâce à La Fayette.

Le marché semble avoir échoué, mais Tourtille Sangrain acquit néanmoins son huile auprès des marchands américains grâce à un associé, Antoine Lepescheux, qui acheta une raffinerie d'huile de baleine et un atelier de fabrication de chandelles au 47, rue de l'Échiquier à Paris. Négociant prospère et chimiste amateur, Lepescheux expérimenta différents mélanges d'huiles : spermaceti raffiné avec de l'huile de baleine de seconde qualité, huile végétale de rabette (une variété de chou-rave oléifère) ou de colza, pour produire le combustible des réverbères.

Les essais de Lepescheux sont symptomatiques d'une tentative plus large d'innover dans le domaine de l'industrie de l'éclairage,

Tourtille Sangrain fut le premier grand entrepreneur de l'éclairage public en France, préfigurant les capitaines d'industrie du XIX^e siècle

parmi les entrepreneurs de lumière. Benjamin Franklin, par exemple, dont le père fabriquait des chandelles de suif, expérimenta plusieurs types de chandelles et proposa différents modèles de lanternes. Il joua un rôle central dans la promotion de l'éclairage public à Philadelphie, l'une des premières villes nord-américaines à bénéficier d'un tel dispositif.

A travers les vicissitudes de la Révolution

Les troubles révolutionnaires ne provoquèrent pas à Paris la fin de l'éclairage public. Au contraire, les événements de 1789 accélérèrent la demande de lumière. Les cahiers de doléances, dans plusieurs villes françaises et singulièrement à Paris, firent ressortir l'aspiration des citoyens à plus de lumière. Comme le dit clairement le cahier pour le tiers état du district de l'église des Théatins à Paris : « Les réverbères qui éclairent cette ville seront désormais constamment allumés depuis la fin du jour jusqu'au lever de l'aurore, quel que soit l'état du ciel. » Face à l'explosion de violence à Paris, la Garde nationale demanda que le service soit étendu et élargi. Tourtille Sangrain se démena pour honorer ces demandes. Il parvint à maintenir l'éclairage toutes les nuits entre le 14 juillet et l'automne 1789.

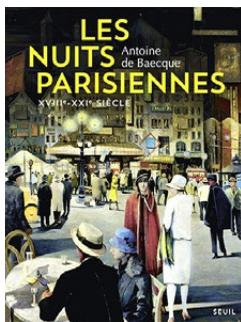
Nous savons peu de chose sur les sentiments politiques de Tourtille Sangrain à l'égard de la Révolution, mais il y survécut. Malgré ses liens étroits avec la police de l'Ancien Régime, il réussit à conserver sa position d'entrepreneur de lumière à Paris jusqu'à l'expiration de son bail en novembre 1792, entretenant des relations avec la Commune de Paris où Lepescheux avait été élu représentant du district de Saint-Lazare en 1789.

Même après l'expiration de son bail, Tourtille Sangrain sut placer un homme de paille, un certain « citoyen Fricault » qui avait longtemps travaillé pour lui, au poste de directeur de l'éclairage, ce qui lui permit de continuer à diriger en coulisses le service. Il semble avoir également continué à éclairer Marseille, Caen, Beauvais, Amiens, Tours, Laval, Rouen, Versailles et Rennes, ainsi que plusieurs ports et phares.

À la veille de la mort de Louis XVI, on ordonna que les réverbères brûlent toute la nuit. Tourtille Sangrain obtint cela. Et, avec l'intensification de l'effort de guerre, le besoin d'éclairer les hôpitaux et les manufactures de munitions pour qu'ils fonctionnent jour et nuit s'accrut.

Pour autant, la demande de lumière ne suffit pas à protéger l'entrepreneur. Quand Lepescheux fut convoqué devant le Comité

Les nuits du roi



La nuit a mauvaise réputation dans l'ancienne France et la fête nocturne plus encore. Elles sont toujours susceptibles d'être contaminées par les croyances hérétiques et les pratiques païennes, sortilèges et paganisme synonymes d'excès. La maîtrise du feu et la fête nocturne sont, de ce fait, une marque du pouvoir monarchique. Seuls le roi et ses représentants peuvent d'associer la nuit et une joie « saine et sereine » au XVIII^e siècle. Maître de la nuit, le monarque peut faire sortir Paris du noir, à l'occasion des événements

marquants, naissances, mariages, entrées royales, victoires, conquêtes, visites princières, traités et anniversaires.

Trois à quatre fois l'an, le divertissement royal quitte ainsi Versailles pour s'emparer de Paris illuminé pour l'occasion. C'est alors que le peuple fait la fête, régulièrement scandée par le cri traditionnel « vive le roi ». Ces vivats saluent les « théâtres de vin » placés aux carrefours sous la surveillance des valets de ville, distribuant boissons, pain, cervelas et longe de veau, tandis que sont offerts bals et feux d'artifice, la principale distraction nocturne. Deux thèmes réunissent la plupart de ces 180 fêtes de nuit qu'a comptées le XVIII^e siècle monarchique : la glorification de la famille royale et la célébration de la nation identifiée au monarque.

La plus belle fête du siècle fut sans doute celle célébrant la victoire de Fontenoy, en 1745, dont les contemporains admirèrent la grande maîtrise pyrotechnique et la mise en scène de la joie partagée. À la fin du XVIII^e siècle, tout est prêt pour que la nuit devienne le lieu de la fête.

Antoine de Baecque

Auteur des Nuits parisiennes (Seuil, 2015)

de salut public en septembre 1793 et préféra prendre la fuite, Tourtille Sangrain fut dénoncé comme suspect et complice (par un citoyen du nom de Chandelier, ironie de l'histoire). Arrêté le 28 septembre, Tourtille Sangrain fut emprisonné et son argent et ses biens, saisis dans sa maison.

L'éclairage durant la Terreur fut difficile à garantir, car les administrateurs durent faire face au manque de matières premières (en particulier l'huile) et de personnel qualifié. Lepescheux avait finalement été emprisonné. La fermeture de sa raffinerie posa des problèmes d'approvisionnement aux autorités. Et bien que Tourtille Sangrain ait, depuis sa prison, multiplié les lettres à la Convention nationale et au Comité de salut public – soulignant qu'en tant que citoyen loyal et expérimenté il pouvait apporter la lumière à la Révolution –, c'est seulement après la chute de Robespierre qu'il fut relâché, le 29 thermidor an II (16 août 1794). Tourtille Sangrain mit peu de temps à récupérer son entreprise, faisant appel une fois de plus à un homme de paille, un certain Lenfumé, de concert avec Lepescheux, avant de récupérer un nouveau bail sous son nom le 1^{er} fructidor an III (18 août 1795).

Sous le Directoire, l'entreprise se trouva en difficulté à cause de la guerre et des pénuries. Le vol de lanternes, dont les matériaux de base pouvaient être revendus, constituait un défi, de même que l'approvisionnement régulier en combustible. Vers 1800, Tourtille Sangrain était prêt à prendre sa retraite et céder sa place à un certain Louis Huvé, qui passa un nouveau contrat avec le préfet de police.

L'entreprise de l'éclairage public avait sans doute permis à Tourtille Sangrain de s'enrichir, car l'entrepreneur possédait des biens nationaux sous le Directoire dans les départements de l'Oise et de la Seine-et-Marne. Il y acquit l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Faron, près de Meaux. Le 27 germinal an IV (16 avril 1796), il devint propriétaire pour six ans de l'hôtel d'Albret, situé au 31, rue des Francs-Bourgeois dans le Marais – actuelle direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris. L'éclairage constituait de toute évidence une affaire lucrative.

Nous savons peu de choses sur les dernières années de la vie de Tourtille Sangrain. Son inventaire après décès daté du 29 ventôse an XIII (20 mars 1805) laisse supposer une période moins brillante pour l'entrepreneur. En 1802, Tourtille Sangrain avait non seulement dû quitter l'hôtel d'Albret mais aussi sa troisième épouse, qui apparaît simplement comme « *mademoiselle Guérin, divorcée du défunt* ».

Il vivait en célibataire, louant un appartement de deux pièces à Paris pour 250 francs par an près de la cour des Petites-Écuries, quand il tomba malade et mourut. Le domaine de Saint-Faron, qui apparaît dans l'inventaire comme son « *séjour habituel* », fut légué à ses deux filles,



A la lanterne !

« *La peste soit des lanternes, elles feront notre perte* » (caricature révolutionnaire, Paris, musée Carnavalet). A ses débuts, les ennemis de la Révolution sont exécutés sommairement, par pendaison, aux potences supportant les lanternes. Ce n'est que progressivement que se mettent en place les exécutions légales à la guillotine.

Élisabeth et Marie-Françoise, avec ses biens mobiliers estimés à environ 7 000 francs, ce qui représente un faible montant.

Ironie du sort, alors que Tourtille Sangrain consacra sa vie à la lumière, son visage est resté dans l'ombre, car nous ne possédons aucun portrait de lui. Oublié de l'histoire, il fut pourtant le premier grand entrepreneur de l'éclairage public en France, préfigurant les capitaines d'industrie du XIX^e siècle. ■

(Traduit par Huguette Meunier et Sophie Reculin.)

POUR EN SAVOIR PLUS

A.-P. Herlaut, *L'Éclairage de Paris à l'époque révolutionnaire*, Mellottée, 1932.

A. de Baecque, *Les Nuits parisiennes, XVIII^e-XX^e siècle*, Seuil, 2015.

A. Cabantous, *Histoire de la nuit, XVII^e-XVIII^e siècle*, Fayard, 2009.

S. Delattre, *Les Douze Heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Albin Michel, 2000.

R. Ekirch, *At Day's Close: Night in Times Past*, Norton, 2006.

C. Koslowsky, *Evening's Empire. A History of the Night in Early Modern Europe*, Cambridge University Press, 2011.

D. Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la société de consommation, XVIII^e-XIX^e siècle*, Fayard, 1997.